



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Mucoviscidose

Question écrite n° 3384

Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de M le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, sur la mucoviscidose. Cette maladie héréditaire particulièrement grave frappe actuellement des milliers d'enfants en France. De très grands efforts sont nécessaires dans le domaine de la recherche médicale pour déterminer les causes de ce mal, de le prévenir efficacement et enfin de le guérir. Elle lui demande quelles mesures il compte prendre à cet effet.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale indique à l'honorable parlementaire que la mucoviscidose fait l'objet, notamment en France, de nombreux travaux scientifiques dans le domaine de la recherche fondamentale et clinique menés par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale et des équipes hospitalo-universitaires. La recherche fondamentale a permis de mettre au point ces dernières années un diagnostic prénatal dont les familles à risque peuvent bénéficier ; les travaux en biologie moléculaire devraient permettre d'améliorer encore ce dépistage ; des études portant sur le diagnostic neonatal de la mucoviscidose par le dosage de la trypsine immunoreactive sont en cours ; enfin, les recherches en biologie cellulaire devraient apporter des progrès importants dans la connaissance des mécanismes de la maladie. Par ailleurs, les travaux menés en recherche clinique dans le domaine de la thérapeutique contribuent à améliorer la durée et la qualité de survie des malades. L'ordre de grandeur des sommes destinées à la mucoviscidose est difficile à identifier au sein du budget affecté à la recherche dans la mesure où plusieurs organismes y participent et où les financements sont multiples (INSERM, universités, hôpitaux, CNAM mais aussi associations). À titre indicatif l'INSERM a consacré en 1986 environ 3 millions de francs à la recherche sur cette pathologie. Les mesures qui se révéleraient nécessaires en terme de santé publique, compte tenu de l'avancée des connaissances médicales et scientifiques, feront l'objet d'une attention particulière. Par ailleurs, le ministère de la solidarité, de la santé et de la protection sociale subventionne l'Association nationale de lutte contre la mucoviscidose.

Données clés

Auteur : [Mme Jacquaint Muguette](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3384

Rubrique : Santé publique

Ministère interrogé : solidarité, santé et protection sociale, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : solidarité, santé et protection sociale, porte-parole du gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 1988, page 2732